

La Lettre Industrielle FO Energie et Mines**Refuser la grande braderie de l'énergie****Édito**

L'actualité d'EDF SA reste très dense même si nous attendons tous les annonces du Gouvernement sur la Programmation Pluriannuelle des Energies.

Celles-ci étaient prévues initialement pour juin et elles ont été reportées en septembre, puis en octobre. Elles sont aujourd'hui annoncées pour la fin novembre sans plus de certitude...

L'autre question est évidemment celle de savoir si le Président de la République veut profiter de cette période pour faire des annonces également sur les opérateurs énergétiques, sachant que certains rêvent de voir EDF coupée en morceaux, sous le prétexte fallacieux et qui ne trompera personne de renationaliser le nucléaire.

Pour FO, le découpage d'EDF, c'est définitivement NON

Nous l'avons réaffirmé par communiqué de presse il y a quelques jours.

Nous considérons en revanche qu'il y a un réel problème de régulation au détriment d'EDF et que celui-ci devra être traité.

En effet, quand les prix de marché sont hauts comme aujourd'hui, les gains d'EDF sont limités pour protéger les concurrents grâce à l'Arenh, mais quand les prix de marché sont très bas, la situation d'EDF n'est en aucun cas protégée.

Elle n'est pas belle la concurrence dans ces conditions ?

Bonne lecture

Jacky CHORIN, Administrateur EDF

Serge GIANORSI, Délégué Syndical Central EDF

Programmation Pluri-Annuelle des Energies

Fessenheim : FO obtient l'annulation du décret de Mme Royal

Le 25 octobre 2018, le Conseil d'État faisait droit à la requête de plusieurs acteurs dont FO Énergie et Mines et annulait le décret abrogeant l'autorisation d'exploiter la centrale nucléaire de Fessenheim.

La raison ? Le gouvernement et en particulier Mme Royal a violé l'article L.311-5-5 du Code de l'Énergie issu de la loi de transition énergétique qu'elle a elle-même fait voter, selon lequel un tel décret ne peut être pris que sur « demande de l'exploitant ».

Or, il n'y avait pas de demande d'EDF...

Le même jour, dans un article du Figaro, Pierre-Franck Chevet, Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire indiquait que « Fessenheim présente les meilleurs résultats en termes de sûreté » ! Une affirmation très forte de la part de quelqu'un qui n'a pas toujours été tendre avec EDF et qui vient démentir tous les bobards des écologistes selon lesquelles il faudrait fermer immédiatement cette « vieille » centrale !

Domage cependant, que la presse n'ait mis guère de zèle à relayer cette intervention.

Alors oui, à FO, nous sommes fiers d'avoir fait annuler ce décret politicien de Mme Royal.

Certains ont mis en avant que l'effet utile de l'annulation était limité puisque l'ASN a annoncé dans la foulée que les « réacteurs de Fessenheim ne pourront pas fonctionner au-delà de septembre 2020 pour le premier, et août 2022 pour le second, puisqu'EDF n'a pas réalisé les travaux indispensables à leur fonctionnement après 40 ans ».

Et pour cause, EDF étant soumis à une pression depuis 2012 pour leur fermeture.

Mais pour FO, il était important de ne pas laisser le Gouvernement se comporter comme s'il pouvait faire n'importe quoi.

Pour cela et aussi pour témoigner jusqu'au bout que la fermeture de Fessenheim est une absurdité économique, sociale et environnementale, nous en sommes fiers d'avoir fait annuler ce décret abusif.

FO écrit au ministre De Rugy sur l'avenir des centrales au charbon

Dans un courrier du 10 octobre, FO a rappelé ses positions sur les grands sujets énergétiques et a spécifiquement interpellé le ministre sur ses annonces de fermeture des centrales au charbon d'EDF et d'Uniper d'ici 2022.

FO a rappelé que ces centrales étaient indispensables à la sécurité d'approvisionnement de notre pays et qu'elles ne contribuaient que très marginalement aux émissions françaises de CO2.

Nous avons également pointé les conséquences lourdes en termes d'emplois que ce soit en emplois directs, qu'en sous-traitants ou en emplois induits, rappelé notre soutien au projet Ecocombust d'EDF et réitéré par ailleurs dans ces endroits notre demande d'implantation de cycles combinés gaz avec option de captage, stockage et revalorisation de CO2.

Enfin, nous avons demandé que le Gouvernement rende enfin public le rapport de la Mission interministérielle sur l'avenir des centrales charbon.

La transparence, c'est tout de même le moins que l'on puisse attendre des pouvoirs publics !

Régulation

Un projet de décret vise à modifier l'Arenh...

Chacun connaît maintenant l'Arenh, acronyme de l'Accès Régulé au Nucléaire Historique qui permet à tous les fournisseurs de se sourcer en nucléaire auprès d'EDF s'ils le souhaitent à hauteur d'un plafond de 100TWh et pour un montant de 42 euros le MWh chiffre inchangé depuis 2012.

Le principe de l'Arenh est de permettre aux fournisseurs de couvrir les besoins de leurs clients et non de spéculer au détriment d'EDF.

C'est pourtant ce qui a été constaté en 2016 et 2017 avec des pertes pour EDF au total de plusieurs centaines de millions d'euros. Excusez du peu !

C'est pour limiter cela qu'un projet de décret a prévu, selon le rapport du gouvernement au Conseil Supérieur de l'Énergie du 18 septembre 2018, « d'échelonner les demandes d'Arenh au cours de l'année

précédant la fourniture d'électricité, afin notamment de prévenir le risque de voir le dispositif utilisé à d'autres finalités que celle de faire bénéficier le consommateur français de la compétitivité du parc nucléaire historique ».

Il était temps !

Et les débats sur le plafond font rage !

Lorsque les prix de marché étaient bas, aucun concurrent n'avait souscrit à l'ARENH.

Mais dès que les prix de marché ont dépassé les 42 euros, les concurrents ont à nouveau souscrit.

Mais, du fait des gains de parts de marchés qu'ils ont réalisés, les concurrents voudraient maintenant remettre en cause le plafond légal de 100 TWh.

Acte 1. Dans le cadre des débats sur la loi Pacte, ces concurrents ont trouvé une oreille attentive avec un amendement déposé par le député LR Daniel Fasquelle visant à augmenter ce plafond à 150 TWh. Heureusement, l'Assemblée Nationale a rejeté cet amendement.

Acte 2. Le lobbying des concurrents est intense et ils ont remis le couvert devant la CRE, chargée pour sa part de statuer sur « la méthode de répartition des volumes d'ARENH en cas de dépassement du plafond prévu par la loi », ce qu'elle a fait le 25 octobre.

En termes clairs, elle a défini la méthode pour écrêter les demandes des fournisseurs pour respecter le plafond légal de 100 TWh. Comme souvent la CRE a démontré toute la bienveillance dont elle fait preuve pour EDF : **elle a décidé un traitement discriminatoire envers les fournisseurs détenus par EDF (Electricité de Strasbourg et Soweé) !!!!**

En effet, pour éviter que les fournisseurs alternatifs soient trop écrêtés en cas de dépassement du seuil de 100 TWh, la CRE a décidé que les filiales d'EDF seront écrêtées les premières du dépassement du plafond et en totalité si nécessaire !

Y compris Electricité de Strasbourg, qui est fournisseur historique sur la région Alsace !

Comme la ficelle est un peu grosse, la CRE a autorisé dans sa grande mansuétude ces filiales à « contractualiser directement avec leur société mère un approvisionnement dans des conditions identiques à celles des alternatifs ».

Et même si la CRE souligne « qu'EDF ne sera tenu d'offrir un contrat répliquant les conditions de l'ARENH qu'à ses seules filiales », c'est bien à un dépassement du plafond de l'ARENH sans aucune base légale auquel on assiste. Avec à la clé un précédent dangereux. **Un vrai scandale !**

EDF à l'international

Focus sur les projets hydro-électriques

Le barrage de Nam Theun au Laos, mis en service en 2010, est un ouvrage de plus de 1000 MW détenu à 40 % par EDF.

Initialement contesté, le barrage a fait l'objet d'un travail approfondi des équipes d'EDF pour l'insertion de l'ouvrage et surtout pour l'accompagnement des personnes déplacées.

C'est pourquoi on ne peut que souligner les conclusions du dernier rapport d'évaluation du Panel d'Experts Internationaux (<http://documents.worldbank.org/curated/en/227931535719837867/pdf/129708-WP-P049290-PUBLIC-SEPT-3-5AM-POEReportFinal.pdf>).

Ce programme dépasse, en effet, les standards de la Banque Mondiale et de la Banque Asiatique de Développement.

Pour un coût de 200 millions d'euros sur les 25 ans de la concession, il comprend notamment un plan de santé publique, un plan de développement économique pour les 100 000 personnes vivant en aval, la création de la plus grande réserve de protection de la biodiversité du Laos (4000 km²), ainsi qu'un programme d'accompagnement des 6300 personnes déplacées.

Bravo à tous ceux qui se sont impliqués dans ce beau projet dans un des pays les plus pauvres de la planète ! Le 8 novembre, EDF signait avec IFC, membre du groupe Banque mondiale et l'État du Cameroun des accords engageants et définitifs portant sur la construction de l'aménagement

hydroélectrique de Nachtigal. Projet de 420 MW également détenu par EDF à 40 %, il couvrirait 30 % des besoins énergétiques du Cameroun.

Un nouveau beau challenge pour EDF et les hydrauliciens !

Généralités sur l'énergie

La facture de la tech flambe !

Très stimulant le rapport du Shift Project intitulé « Pour une sobriété numérique ». Ce rapport mesure la consommation énergétique de nos ordinateurs, smartphones, box Internet... et des infrastructures qui leur permettent de fonctionner (réseaux fixes et mobiles, data centers). Et le tableau est alarmant. Alors que la consommation mondiale d'énergie progresse de 1,5 % par an, celle du numérique suit une tout autre trajectoire : + 9 % ces dernières années.

En suivant cette pente, la facture énergétique pourrait quasiment doubler à l'horizon 2025.

Et alors que le secteur ne représentait que 2,5 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales il y a cinq ans, il pèse désormais 3,7 % - davantage que le transport aérien civil. Et menace d'approcher les 8 % en 2025 - l'équivalent des émissions actuelles des véhicules légers (auto, moto...). Dans ce contexte, le rapport appelle à une « modération » numérique. Sans doute plus facile à diagnostiquer qu'à contenir...

Et c'est aussi à méditer par tous ceux qui pensent que dans notre pays, la consommation d'électricité n'est pas appelée à augmenter, car ici aussi le poids de la consommation numérique est important et croît chaque année.

La guerre des métaux rares : La face cachée de la transition énergétique

Dans cet ouvrage paru au début de l'année, Guillaume Pitron, analyse une situation peu mise en avant par les « Bisounours » de la transition énergétique. Car ces énergies renouvelables nécessitent des métaux rares, de plus en plus au niveau mondial car nos besoins augmentent de 5 % par an. Et pour ne rien gâcher, ils sont malheureusement quasi exclusivement situés en Chine, ce qui crée une dépendance géopolitique dangereuse.

Plusieurs questions sans doute dérangeantes pour beaucoup sont posées en particulier dans une interview de l'auteur dans la Revue Techniques de l'Ingénieur parue en janvier 2018, laquelle consacre un dossier très stimulant intitulé « Métaux et terres rares : la face cachée de la transition énergétique ».

Dans cette interview, nous avons relevé deux questions majeures, mais il y en aurait eu bien d'autres. Morceaux choisis :

- *« Jusqu'où nous sommes prêts à aller pour un modèle dit durable et à base d'énergies renouvelables, **mais reposant sur l'extraction de minerais non renouvelables** » ;*
- *« Quelle part assumons-nous sur le plan écologique dans cette violence faite aux écosystèmes et aux hommes pour aller chercher les métaux rares ? Pas grand-chose. Je pense qu'il faut assumer une part de ce fardeau. **Il est trop facile de délocaliser la pollution et laisser d'autres pays extraire des minerais sans lesquels nous ne pourrions pas parler de transition énergétique en France.** Il faut que nous assumions une partie de ce fardeau, à parts égales de notre PIB par exemple. Ce serait une position juste ».*

EDF est encore sous les feux de la rampe. CRE, Concurrents, gouvernement, Politiques, financiers ne cessent de vouloir remettre en cause notre entreprise avec un unique objectif : traiter l'énergie comme une marchandise comme les autres afin de permettre à la sphère financière de s'en emparer.

L'État français et le gouvernement actuel doivent prendre conscience de la nécessité de défendre EDF et les personnels qui la compose.

Capituler face à ces assaillants reviendrait à abandonner nos valeurs républicaines.

FO Énergie et Mines ne l'acceptera pas !